

# BULLETIN OFFICIEL

## DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCÉANIE

ET DU

PROTECTORAT DES ILES DE LA SOCIÉTÉ ET DÉPENDANCES.

ANNÉE 1863.

N° 15.

### SOMMAIRE.

Numéros.	Pages.
169. Rapport de M. le Chef du service du cadastre, du 20 juillet 1863, sur l'institution d'une Caisse agricole. . . . .	147
170. Arrêté du 22 juillet 1863, convoquant en session extraordinaire le Comité consultatif d'administration, de commerce et d'agriculture, pour le 27 courant. . . . .	150
171. Arrêté du 30 juillet 1863, créant une Caisse agricole à Papeete. . . . .	151
172. Arrêté du 30 juillet 1863, faisant verser à la Caisse agricole une somme de 30,000 fr. prise au chapitre 2, article 4 <sup>er</sup> , § 2 « Agriculture » du budget local. . . . .	155
173. Décision du 4 <sup>er</sup> août 1863, nommant trois membres du Comité directeur de la Caisse agricole. . . . .	155

N° 169. — *RAPPORT* de M. le chef du service du cadastre, du 20 juillet 1863, sur l'institution d'une Caisse agricole.

Papeete, le 20 juillet 1863.

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

Les diverses mesures propres à faciliter l'établissement des travailleurs agricoles dans la colonie, soit par la vente ou la concession de terrains propres à la culture, soit par d'autres avantages pécuniaires, sont depuis quelque temps l'objet de la sollicitude toute particulière de